

TOUTE L'INFO
POUR PLUS DE TRI ET
MOINS DE DÉCHETS



ma Lettre DÉCHETS

MOINS D'ORDURES POUR
LE BIEN DE LA NATURE



UNE RÉGIE DE RECETTES POUR LA COLLECTE ET LA PRÉVENTION

Particuliers et professionnels, vous n'avez plus besoin de vous rendre à la Perception de Fontoy pour le paiement de votre composteur ou de vos bons de déchèterie.

Les démarches sont désormais simplifiées, vous pouvez payer et retirer votre composteur à la nouvelle régie située sur le site de la déchèterie communautaire (le long de la RD16 entre Aumetz et Audun-le-Tiche). Il en est de même pour les bons de déchèterie des professionnels.

Un nouveau service est également proposé. Les habitants qui le désirent peuvent faire installer une serrure sur leur nouveau bac-poubelle à un tarif de 35 € (serrure et pose incluses) afin d'éviter les dépôts d'ordures d'une tierce personne.



Horaires d'ouverture : les lundis, mercredis et vendredis de 13h00 à 16h00 et chaque premier samedi du mois de 8h00 à 12h00*.

✉ regie-environnement@ccphva.com

**La régie sera fermée du lundi 16 décembre 2019 au samedi 4 janvier 2020.*

LES CAMIONNETTES LUXEMBOURGEOISES INTERDITES À LA DÉCHÈTERIE

Au 1^{er} janvier 2020, «les véhicules non ménagers (types Master, camionnettes, véhicules utilitaires) dont l'immatriculation relève d'un autre pays que la France se verront refuser l'accès à la déchèterie» conformément à l'article n°2 du règlement de la déchèterie adopté

le 2 juillet 2019 par le Conseil Communautaire de la CCPHVA.

—
Règlement disponible sur le site internet de la CCPHVA : www.ccphva.com/decheterie

Pour toutes questions ou réclamations liées à la collecte des déchets, un seul contact :

Le Pôle Environnement de la CCPHVA

☎ 03 82 54 32 63

✉ environnement@ccphva.com

📘 CCPHVA

🌐 www.ccphva.com

Avec le soutien de



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

INFO COLLECTE



VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER SUR LE TERRITOIRE OU VOUS ALLEZ DÉMÉNAGER ? LA COMPOSITION DE VOTRE FOYER CHANGE ?

Vous devez impérativement contacter le Pôle Environnement de la CCPHVA au **03 82 54 32 63** ou par mail à **environnement@ccphva.com** afin que nous puissions régulariser votre situation et procéder au changement de votre bac-poubelle si cela est nécessaire.

Vous n'avez pas encore votre bac-poubelle ?

Une permanence est organisée le 7 décembre 2019 à la régie de recettes (située à la déchèterie) de 8h00 à 12h00.



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Tout dépôt de déchets au pied d'un Point d'Apport Volontaire (PAV) est considéré comme un dépôt sauvage. Conformément à l'article R.541-76 du code de l'environnement, vous encourez une amende de 68€. Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, celle-ci peut aller jusqu'à 1500€ avec confiscation du véhicule.

Pour rappel, **les déchets encombrants et dangereux sont à déposer à la déchèterie communautaire** située le long de la RD16 entre Aumetz et Audun-le-Tiche.



FAIRE ÉVACUER SES ENCOMBRANTS À LA DÉCHÈTERIE

En 2016, la CCPHVA a signé une convention avec les associations AIPH et Tremplin permettant l'intervention de leurs employés en contrat d'insertion pour gérer vos demandes d'enlèvements d'encombrants « simples » (buffet, canapé, machine à laver...) à un tarif unique de 27,50 €.

En cas de demande plus conséquente (maison à vider, plusieurs meubles ou gros électroménagers à faire évacuer...), ces deux associations peuvent vous faire une proposition de devis, que vous serez libre d'accepter ou de refuser.



Contacts

- ▶ Pour les communes de Meurthe-et-Moselle (Thil et Villerupt) : AIPH - 09 82 55 57 07.
- ▶ Pour les communes de Moselle (Audun-le-Tiche, Aumetz, Boulange, Ottange, Rédange, Russange) : Tremplin - 09 83 02 17 38.

LA DÉCHÈTERIE PASSE AUX HORAIRES D'HIVER

Vous les retrouverez sur le site internet de la CCPHVA :

www.ccphva.com/decheterie



MÉMO TRI

Le dernier contrôle des sacs de tri a révélé de nombreuses erreurs !
Celles-ci engendrent un surcoût pour la collectivité et empêchent le bon recyclage.



ORDURES MÉNAGÈRES



TRI SÉLECTIF



VERRE



► Si vous commettez des erreurs, les agents de collecte colleront cet autocollant sur votre sac de tri et le laisseront sur le trottoir. Vous devrez retrier votre sac et le présenter à la prochaine collecte du tri sélectif.

Pour rappel, vous pouvez présenter votre tri en sacs transparents (à récupérer dans votre mairie) ou dans un bac-poubelle normé adaptable au camion-benne **avec un couvercle jaune** (norme nationale).

TEXTILES



RETOUR EN IMAGES SUR LES RDV COLLABORATIFS DU PLP

Avant l'été, la CCPHVA a organisé une large concertation avec les habitants du territoire pour bâtir le prochain Programme Local de Prévention des déchets qui définira les actions à mener ces 6 prochaines années (2020-2025).



Après une présentation du contexte et des enjeux, les participants ont élaboré le portrait-robot du smart-citoyen en matière de prévention des déchets. Ensuite chacun a pu exposer ses idées d'actions.

2

Les idées du 1^{er} atelier ont été classées en fonction de leur difficulté, puis les habitants ont investi fictivement sur les actions qu'ils avaient envie de voir se réaliser.



2

L'atelier 3 a permis de travailler sur une action concrète sélectionnée lors du 2^e atelier : la création d'un « kit zéro déchet ».

PARTICIPEZ À LA SERD DU 16 AU 23 NOVEMBRE 2019 !

À l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), la CCPHVA vous propose :

- **Un atelier de cuisine anti-gaspi**, le mercredi 20/11 à 19h00 à Audun-le-Tiche afin de découvrir comment cuisiner de manière simple et rapide vos restes de repas.
- Le 1^{er} **Repair Café** du territoire, le jeudi 21/11 à 19h30 à Villerupt. Vous avez un objet cassé (petit électroménager, appareil

électrique, vêtement...) et vous avez besoin d'aide pour le réparer ou vous souhaitez aider à la réparation ? Venez découvrir ce moment convivial de réparation participative.

- **Un atelier produits ménagers faits-maison**, le samedi 23/11 à 10h00 à Audun-le-Tiche, pour apprendre à réaliser soi-même ses produits, moins nocifs pour la santé et l'environnement.
- Dans la continuité du PLP, un **temps d'échange autour du**

zéro déchet, le samedi 23/11 à 11h30 à Audun-le-Tiche.

- Des **animations autour du compostage** : le samedi 16/11 et le mercredi 20/11 après-midi à Aumetz et Villerupt.

► Programme détaillé sur www.ccphva.com/SERD

► **Inscription obligatoire.**

